



# PRÉFET DU NORD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 18/03/2021

### EMPLOI PUBLIC

Cambrai accueillera une antenne du service  
des impôts des entreprises

Le 16 décembre dernier, Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, a présidé le comité de sélection des communes qui accueilleront de nouveaux services relocalisés de la direction régionale des finances publiques. À cette occasion, la ville de Cambrai a été sélectionnée et verra ainsi l'implantation d'une antenne du service des impôts des entreprises.

#### La relocalisation d'emplois publics, qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre des orientations fixées par le président de la République, le Gouvernement a engagé, depuis plus d'un an, une démarche de relocalisation de services publics installés à Paris et dans les grands centres urbains, vers des villes moyennes, péri-urbaines ou rurales, pour aider à redynamiser les territoires.

La direction générale des Finances publiques, qui dispose de l'un des réseaux de services les plus denses sur l'ensemble du territoire, relocalisera ainsi 2 500 emplois, soit près de la moitié de l'objectif national de la fonction publique. 2 500 agents des finances publiques vont ainsi pouvoir exercer leurs missions en dehors des grandes métropoles, où le coût de la vie est souvent élevé.

66 communes de territoires ruraux et périurbains ont été identifiées pour accueillir les services relocalisés. Cette démarche contribue à renforcer la présence de l'État dans les territoires et répond aux attentes des usagers, des agents et des collectivités territoriales.

#### La ville de Cambrai retenue pour accueillir un service relocalisé

408 collectivités, désireuses d'accueillir des services des finances publiques, ont déposé une candidature auprès de la direction générale des finances publiques. C'est dans ce cadre que la ville de Cambrai a été retenue lors du comité de sélection du 16 décembre dernier.

Les candidatures ont été étudiées sur la base de critères portant sur la situation sociale et économique du territoire, son attractivité, la qualité des solutions immobilières proposées et les conditions d'accueil.

**Cambrai accueillera une antenne de service des impôts des entreprises. Ce service comptera, à terme, 25 emplois et sera mis en place à compter de 2024.**

#### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)